

<b>Zeitschrift:</b>	Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
<b>Herausgeber:</b>	Office fédéral de l'énergie
<b>Band:</b>	- (2010)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	"Nous payons pour le pétrole, pourquoi ne devrait-on pas payer pour l'eau?" : Interview
<b>Autor:</b>	Maissen, Theo / Buchs, Matthieu
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-643280">https://doi.org/10.5169/seals-643280</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## «Nous payons pour le pétrole, pourquoi ne devrait-on pas payer pour l'eau?»

La production d'énergie verte offre de nouvelles opportunités aux régions de montagne, pour autant que ce développement ne se fasse pas au détriment de l'environnement. Tout est question d'équilibre estime le conseiller aux Etats grison Theo Maissen, président du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB).

**Monsieur le conseiller aux Etats, comment percevez-vous la production d'énergie verte pour les régions de montagne? Faut-il y voir une opportunité par les nouvelles sources de revenus ainsi générées ou plutôt une menace sous forme d'atteinte à la nature?**

Les énergies renouvelables sont surtout une chance pour les régions de montagne. Représentant à elle seule 60% de la production totale de courant, la force hydraulique est actuellement bien exploitée et jouera encore à l'avenir un rôle crucial en tant qu'énergie renouvelable. Grâce à sa part élevée d'hydraulique, la production d'énergie suisse émet peu de CO<sub>2</sub>. Il reste néanmoins un potentiel intéressant et peu utilisé au niveau des nouvelles énergies renouvelables telles que le soleil, le vent, la biomasse et surtout le bois. Il est important de mieux l'exploiter car nous n'avons pas beaucoup d'autres ressources naturelles. Mais il y a aussi des limites, notamment lorsque l'exploitation porte atteinte au paysage ou génère des nuisances sonores. Selon moi, il faut se limiter aux régions où l'homme est déjà présent avec des équipements techniques. Pour le domaine du photovoltaïque, cela veut par exemple dire poser des panneaux solaires sur les constructions paravalanches qui se situent sur des pentes sud bien ensoleillées. L'installation solaire sur l'autoroute A 13 dans les Grisons est un autre exemple qui montre comment on peut utiliser les énergies renouvelables en association avec les éléments de construction existants.

**Que pensez-vous des nombreuses oppositions qui sont enregistrées à chaque nouveau projet éolien sur les crêtes du Jura ou dans les régions alpines et préalpines?**

La Suisse se dirige sans doute vers une pénurie énergétique qui se dessine pour 2018. A elle seule, l'efficacité énergétique ne suffira pas à l'éviter. Nous devons également exploiter le potentiel des nouvelles énergies

aériennes dans le paysage. Mais ne pourrait-on pas faire un effort particulier pour les sites sensibles? Et ne pourrait-on pas davantage combiner les lignes électriques avec d'autres infrastructures comme par exemple le tunnel de base du Gothard? Toutes les possibilités doivent être évaluées. Une chose encore: l'industrie électrique réalise de bonnes affaires grâce au transit international de l'électricité.

**«LES BÂTIMENTS TRADITIONNELS ONT TOUJOURS ÉTÉ CONSTRUITS DE MANIÈRE À ÊTRE ÉNERGÉTIQUEMENT EFFICACES, AVEC DES PIÈCES ET DES FENÊTRES DE PETITE TAILLE.»**

renouvelables. S'agissant des nuisances que cela entraîne, il faut à chaque fois procéder à une pesée d'intérêts. D'un côté, il y a les ressources à disposition et ce qu'on peut en retirer, notamment en termes de création de valeur ou de places de travail. De l'autre, il y a les atteintes portées au paysage, à la qualité de vie ou encore aux intérêts touristiques. Dans le cas de l'énergie éolienne, je pense que le potentiel est assez limité en Suisse en raison de la petite taille du pays doublée d'une population relativement importante. Il y a des régions mieux adaptées, par exemple les zones côtières du nord de l'Europe. Déboiser des forêts pour y planter des installations solaires ou des éoliennes ne constitue certainement pas une solution.

**Et les lignes à haute tension?**

Ici aussi, tout est question d'équilibre et de pesée des intérêts. Je sais bien qu'il est plus difficile et plus cher d'enterrer les lignes. C'est pourquoi nous verrons toujours des lignes

Peut-on accepter à terme que les régions de montagne traversées par un transit lucratif ne touchent pas un centime et n'en supportent que les conséquences négatives?

**Cette pesée d'intérêts dont vous parlez, est-elle facile à faire?**

Non. Les négociations menées au Parlement sur l'augmentation des redevances hydrauliques ont montré que des compromis étaient nécessaires tant de la part de l'industrie énergétique, des milieux environnementaux que de la part des régions de montagne qui mettent les ressources à disposition. Mais j'aimerais encore souligner que la production d'énergie ne s'oppose pas toujours à la protection de l'environnement. Il y a aussi des influences positives, par exemple le rôle des bassins d'accumulation dans la protection face aux inondations.

**La force hydraulique est l'agent énergétique le plus important pour les régions de montagne. Aujourd'hui déjà, 60% de l'électricité produite**

**en Suisse provient des installations hydrauliques. Est-il possible d'exploiter davantage encore cette ressource?**

Le potentiel de la force hydraulique est déjà en grande partie exploité. Les sites intéressants ont été construits dans les années 50 et 60. L'Office fédéral de l'énergie a toutefois évoqué dans ses analyses un potentiel encore mobilisable de près de 5000 gigawattheures d'ici à 2050. Cela correspond à un peu plus de 10% de la production hydraulique actuelle (37 100 GWh en 2009, ndlr). Ce potentiel peut être atteint par la transformation de centrales existantes, la construction de nouvelles centrales – surtout des petites – ou encore par des turbines sur les conduites d'eau potable. De manière générale, je pense que si les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles ont été ceux de l'industrialisation basée sur les énergies fossiles, le 21<sup>e</sup> siècle basera son économie et son bien-être sur l'électricité, ce qui offre de nouvelles opportunités pour les régions de montagne.

**Les cantons alpins ont demandé, avec succès, une augmentation de la redevance hydraulique. Les milieux économiques, dans un contexte difficile et avec la hausse des prix de l'électricité en toile de fond, grincent des dents. Que leur répondent-vous?**

La redevance hydraulique, c'est une indemnité normale pour une ressource. Nous payons bien pour les carburants fossiles, pourquoi ne devrait-on pas payer pour l'eau? Il est intéressant de constater que nous avons de grandes discussions sur la redevance alors même qu'il n'est question que de 0,16 centime par kilowattheure sur un prix moyen de l'électricité de 18 à 20 centimes par kilowattheure. C'est beaucoup de bruit pour pas grand chose. A peine le renchérissement du coût de la vie. La comparaison avec l'essence ou le diesel, où une variation de 20 centimes sur le prix du litre est perçue comme normale, est encore plus édifiante. Etant donné le pouvoir calorifique d'un litre d'essence qui est d'environ 9 kilowattheures, 20 centimes par litre correspondent à une variation de 2 centimes par kilowattheure. Et nous nous plaignons de 0,16 centime d'augmentation de la redevance hydraulique... Je pense que les régions de montagne sont déjà allées loin dans le compromis. Pour obtenir le soutien politique nécessaire, nous avons renoncé à une taxe sur le stockage dans les bassins d'accumulation ainsi qu'à une augmentation automatique due au renchérissement.

**A côté de l'électricité, la production de chaleur trouve-t-elle également des débouchés intéressants en montagne?**

Certainement. La biomasse et l'énergie du bois en particulier sont très intéressantes pour les régions de montagne. Comme exemple, je citerais la société Tegra AG, à Domat/Ems dans le canton des Grisons, qui produit de l'énergie à partir de bois de récupération. Elle a ses locaux sur le site

de l'entreprise EMS-Chemie à qui elle fournit l'essentiel de sa production de chaleur. Il s'agit d'un exemple très intéressant de partenariat entre un producteur d'énergie et un consommateur. La société Tegra AG a par ailleurs été récompensée par le prix Watt d'Or 2008 de l'Office fédéral de l'énergie. Dans le domaine de la biomasse, nous avons également de nombreux exemples d'agriculteurs qui reprennent les déchets des hôtels et qui les transforment en biogaz. Ce ne sont pas les projets ni les possibilités qui manquent.

**La nouvelle cabane du Mont Rose, inaugurée il y a un peu moins d'une année, préfigure-t-elle l'avenir des constructions de montagne?**

La cabane du Mont Rose, c'est quelque chose de spécial. Elle joue un rôle phare et peut servir d'exemple à d'autres projets de construction. C'est un projet de recherche de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et ça se devait donc d'être innovant. Je trouve personnellement le résultat très esthétique dans le paysage glacier, mais il a fallu de nombreux investisseurs. Tout le monde ne peut pas le faire. En revanche, l'idée d'économiser les ressources, c'est une tradition dans les régions de montagne.

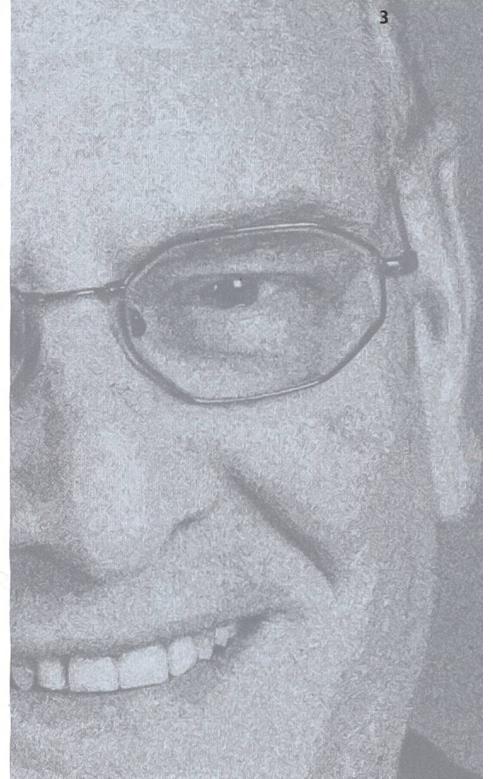
**C'est-à-dire?**

Les bâtiments traditionnels ont toujours été construits de manière à être énergétiquement efficaces, avec des pièces et des fenêtres de petite taille. Les gens vivaient dehors essentiellement. Pour la construction, on s'est en outre servi des ressources à disposition comme le bois et la pierre. La cabane du Mont Rose a ceci d'intéressant qu'elle rappelle l'importance d'économiser les ressources disponibles.

**Récemment, des communes de montagne se sont réunies au sein de «régions énergétiques». C'est notamment le cas de la vallée de Conche ou encore de l'Emmental. Leur objectif: utiliser des sources d'énergie endogènes et renouvelables pour couvrir une grande partie de leur consommation énergétique propre. Est-ce la voie à suivre pour les régions de montagne?**

C'est certainement un chemin qu'il faut explorer. Mais n'oublions pas qu'aujourd'hui déjà de nombreuses vallées alpines sont exportatrices nettes d'énergie. Les centrales ont été construites pour l'exportation. C'est pourquoi je ne suis pas persuadé que de manière générale l'autonomie énergétique soit si importante pour les régions. De plus, c'est un peu en contradiction avec l'idée de libéralisation du marché de l'énergie à l'échelle européenne. Il y aura toujours des échanges d'énergie. Par contre, il est juste que les potentiels énergétiques essentiellement liés à un lieu soient exploités de manière optimale, à l'image de la région de Conche qui est exemplaire dans ce domaine.

*Interview: Matthieu Buchs*



**Profil**

Né à Coire (GR) en 1944, Theo Maisen est marié et père de trois enfants. Il réside actuellement à Sevgein (GR). Il est ingénieur agronome de formation et est titulaire d'une thèse de doctorat de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Depuis 1995, Theo Maisen (PDC) siège au Conseil des Etats comme représentant du canton des Grisons. Parmi ses différents mandats politiques, il préside actuellement la Commission de la science, de l'éducation et de la culture. Il est également membre des commissions de politique extérieure ainsi que de la politique de sécurité, et président de la délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Parmi ses autres mandats, il est président du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB).

**INTERNET**

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB):  
[www.sab.ch](http://www.sab.ch)